

URMET CAPTIV, LE CONTRÔLE D'ACCÈS SOUS ADSL/IP

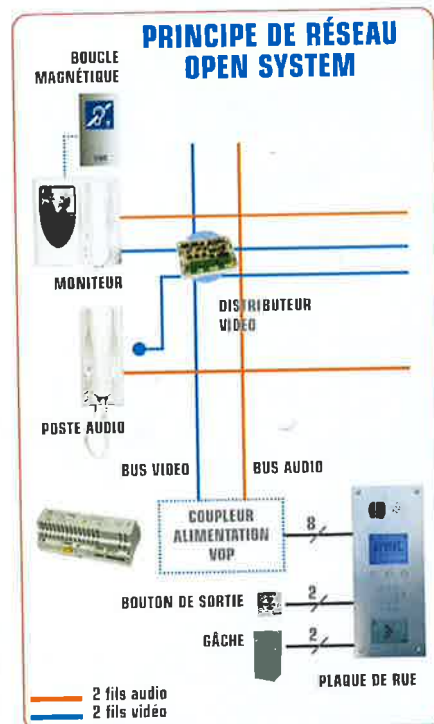
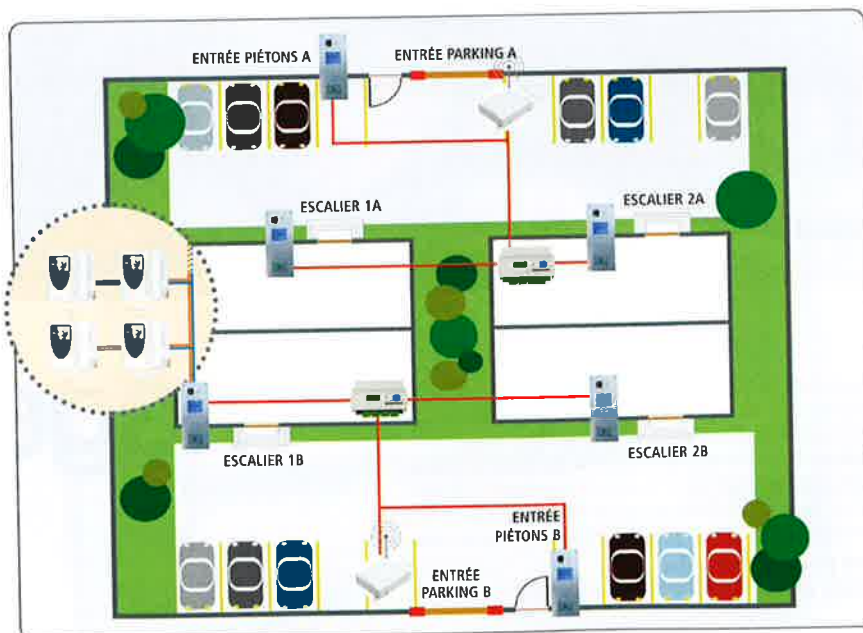
C'est un secteur en pleine croissance sur lequel surfe la filiale française du fabricant italien Urmet Captiv. Zoom sur son offre contrôle d'accès sous ADSL/IP.

La solution ADSL/IP dans le résidentiel a le vent en poupe. Les clients sont de plus en plus intéressés par la diversité des services couverts (accès illimité à Internet, téléphonie illimitée, monétique, TV...). Il est donc tout à fait logique que les industriels du secteur de l'interphonie et du contrôle d'accès utilisent ce nouveau canal. Urmet Captiv est de ceux-là : « *La nécessité de vivre en sécurité devient primordiale dans notre vie de tous les jours et le contrôle d'accès n'est plus seulement une exigence du secteur tertiaire, mais il s'étend de plus en plus au marché résidentiel. Simplifiez et sécurisez la gestion de vos résidences via le site Internet.* »

Pour offrir un service fiable du contrôle d'accès sous ADSL/IP, chez Urmet Captiv France on a créé un véritable écosystème pour répondre aux besoins des clients, qu'ils soient professionnels ou particuliers. Urmet France compte 35 commerciaux et prescrip-

teurs itinérants, 12 commerciaux sédentaires qui accompagnent au quotidien les distributeurs, des installateurs et des donneurs d'ordre intervenant sur les marchés résidentiel et tertiaire. Toute cette organisation a à sa tête un responsable qualité qui veille en permanence au respect de son fonctionnement et de la qualité des produits. 16 techniciens, dont 10 hotliners et 6 itinérants sur zone, assurent une assistance technique performante (schémas de câblage, dépannages, interventions sur site, mises en service).

Tout cela a permis à Urmet Captiv d'écouler 4 millions de clés électroniques en France et 2 millions de plus, gérées via le site www.visiosoftweb.com. Il s'agit d'un site Internet sécurisé qui permet de gérer à distance le contrôle d'accès et la communication auprès des résidents. Il permet de diriger sur Internet une gestion multisites et une gestion multi-utilisateurs simultanées. Les utilisateurs (administrateurs, gestionnaires, responsables de site, gardiens)



doivent être munis d'un mot de passe et d'un badge d'accès de délégation de droits et peuvent travailler sur une même base de données sécurisée via Internet. Pour convaincre d'un contrôle d'accès sous ADSL/IP, chez Urmet on a un titre, « *Solution de sécurisation et de communication en temps réel* », et des explications : « *Le seul protocole commun à l'ensemble des communications de données sur Internet est le protocole IP, et c'est ce protocole qui est utilisé par Urmet.* » Celui-ci permet d'utiliser l'ADSL pour communiquer avec plusieurs systèmes dont le contrôle d'accès, l'interphonie, la vidéosurveillance, la télégestion... L'adresse IP (Internet Protocol) est le numéro qui identifie chaque ordinateur ou matériel connecté à Internet (ex. : modem, modem/routeur). Elle est fixe (identique à chaque connexion) ou dynamique (nouveau numéro à chaque connexion), est-il écrit sur la plaquette du fabricant. Enfin, il y a l'argument qui explique l'avenir certain du contrôle d'accès sous ADSL/IP dans le résidentiel. Depuis le 1er janvier 2010, tous les immeubles neufs de plus de 25 logements doivent obligatoirement être équipés d'un réseau de fibres optiques, en plus du réseau téléphonique classique en cuivre. Prévus par le code de la construction, cette obligation à la charge des promoteurs sera étendue à tous les immeubles neufs au début de l'année 2011. ■